

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Création d'une nouvelle identité graphique pour le Comité d'expansion économique de la Mayenne

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

Conseil général de la Mayenne
Direction de la Communication
Adresse : 39, rue Mazagran – BP 1429 – 53014 LAVAL CEDEX
www.lamayenne.fr

2. Objet du marché :

Lot n°1 :

Création d'un logo et divers supports de communication dédiés pour le Comité d'expansion économique.

Lot n°2 :

Création et développement d'un site Internet dédié au Comité d'expansion économique de la Mayenne et à l'économie du département.

Options :

- Hébergement du site Internet
- Conseil rédactionnel

3. Caractéristiques principales :

Contexte

Le Conseil général de la Mayenne a placé l'emploi et le développement économique au cœur de ses politiques publiques. Il a confié au Comité d'expansion économique de la Mayenne, son agence de développement, la coordination des différents acteurs économiques, la gestion opérationnelle et le suivi des projets de création, développement, reprise d'entreprises, l'animation territoriale liée à la promotion économique et à la valorisation des filières.

Objectifs

Valoriser et mieux identifier l'action du Conseil général et du Comité d'expansion économique en faveur du développement économique et de l'emploi.

La création d'une nouvelle identité graphique qui s'inscrit dans le prolongement de la stratégie de développement du Comité d'expansion économique initiée en 2006.

Dans cet esprit, le Comité d'expansion économique entend faire évoluer sa dénomination. Il s'agira donc, de penser la nouvelle identité graphique en tenant compte de la nouvelle appellation

retenue, **Mayenne Expansion**, et de la nouvelle signature : **Agence Départementale de Développement Economique**.

Résultat attendu

L'objectif de cet appel d'offre est d'obtenir une ligne graphique cohérente aux différents supports de communication relatifs au Comité d'expansion économique de la Mayenne, chaque support ayant ses propres objectifs et selon une cible particulière.

La nouvelle identité graphique et le site internet devront être finalisés pour fin janvier 2009.

4. Procédure de passation :

Procédure adaptée (articles 28 et 40-II du code des marchés publics).

5 – Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

- Entreprise individuelle, groupement solidaire ou groupement conjoint avec ou sans mandataire solidaire.
- Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
- Unité monétaire utilisée : l'euro

6 – Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner (imprimé DC5)
- Le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat
- Une présentation de l'entreprise (dossier professionnel).

7. Jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Les offres des candidats seront jugées sur les critères suivants :

- Valeur technique (créativité, qualité de la mise en page et du graphisme, lisibilité, respect du brief) (coefficient de pondération : 5)
- Prix (coefficient de pondération : 3)

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'organiser une audition des candidats.

8. Contenu des candidatures et de l'offre

Les candidatures seront sélectionnées sur la base des capacités professionnelles (références) exigées au titre du dossier professionnel.

Les dossiers incomplets pourront faire l'objet d'une régularisation dans un délai maximal de 48 heures à compter de la réception de la demande.

Au titre de l'offre, il est demandé aux candidats de fournir :

Lot n°1

- **Présentation d'un nouveau** logo pour le Comité d'expansion économique, devenu Mayenne Expansion, avec un **mémoire méthodologique** et une charte graphique dans laquelle le logo devra être présenté en deux versions : couleur et noir et blanc.

- **Proposition d'une déclinaison de la charte graphique** sur un ou plusieurs supports de communication (plaquette de présentation, etc.)

Lot n°2

- **Présentation d'un site internet.**

- **Devis détaillé comprenant :**

Lot n°1 :

. la création d'un nouveau logo pour le Comité d'expansion économique et de différents supports de communication.

Lot n°2 :

. la création, le développement et la présentation d'un site internet.

Pour tout renseignement, contacter :

François PLANCHENAUT, Direction de la Communication

Tél. 02 43 66 52 32 – Fax : 02 43 66 53 3 2 – Courriel : francois.planchenault@cg53.fr

9. Date limite de remise des offres :

Le **3 novembre 2008** à 12 h au plus tard.

10. Délai minimum de validité des offres :

120 jours à compter de la date de réception des offres.

11. Conditions de remise des offres et des candidatures :

Les candidatures et offres devront parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli cacheté, soit par voie postale en recommandé avec AR, soit par remise directe contre récépissé.

Les transmissions électroniques ne sont pas autorisées.

Le pli doit comporter la mention « ne pas ouvrir, offre pour la création d'une nouvelle identité graphique pour le Comité d'expansion économique ».

Conseil général de la Mayenne
à l'attention de François Planchenault
Direction de la communication
39 rue Mazagran - BP 1429
53014 LAVAL Cedex

12. Date d'envoi de l'avis : 3 octobre 2008

Ce présent avis tient lieu de CCTP et de CCAP. Quelques éléments techniques en annexe.